

CARNET MONDAIN.

- 10 Janvier - Bal des Mignons.
12 Janvier - Bal des Olympiens.
17 Janvier - Bal des Faustadiens.
21 Janvier - Bal des Mithras.
24 Janvier - Bal des Mystic Maids.
27 Janvier - Bal d'Obéron.
28 Janvier - Bal des Promothées.
1 Février - Bal des Atlantéens.
3 Février - Bal de Momus.
4 Février - The Carnival German.
7 Février - Arrivée de Rex.
7 Février - Procession et Bal de Prothée.
7 Février - Procession de Rex et Bal de le Solt.
8 Février - Procession et Bal de Comus.

TEMPERATURE.

Du 3 janvier 1910.
Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.
Fahrenheit Centgrade
1 h. du matin... 58 12
midi... 68 16
4 P. M. .... 70 17
4 P. M. .... 68 16

LA

Situation en Grèce.

Un incident des plus graves vient de se produire à la séance de la Chambre grecque.
En présentant le projet de réorganisation de l'armée, le ministre de la guerre, répondant aux observations faites par M. Théotokis lors du dépôt du budget, a attaqué vivement ce dernier, l'accusant d'avoir laissé l'armée en ruine lorsqu'il quitta le ministère. Tous les partisans de M. Théotokis protestèrent alors avec énergie, et la majorité théotokiste quitta la salle.
Le ministre de la guerre, continuant son discours, alla jusqu'à dire qu'il lui était indifférent que tous les députés quittassent la salle et qu'il ne se souciait que des personnes occupant les tribunes et qui représentaient, selon lui, le peuple.
Des tribunes, on avait pris place les partisans du gouvernement et de nombreux militaires, de vifs applaudissements saluèrent ces paroles.
M. Rhalys demanda l'application immédiate du règlement en ce qui concerne l'évacuation des tribunes. N'ayant pas reçu satisfaction, il quitta également la salle, suivi des députés de la minorité.
On suspendit alors la séance. Entre temps le président du Conseil conférait avec M. Théotokis dans le bureau de la présidence.
A l'issue de cette réunion, M. Théotokis sortit ostensiblement de la Chambre, suivi de ses amis. La séance fut reprise après dix minutes de suspension. M. Rhalys monta aussitôt à la tribune. Il critiqua vivement l'attitude passive du président de la Chambre en présence du désordre qui s'est produit dans les tribunes, désordre provoqué par des paroles offensantes pour la dignité de la Chambre, prononcées par le ministre de la guerre. Il déclara qu'il ne peut continuer à siéger dans ces conditions, surtout après la retraite effectuée par la majorité à titre de protestation. Il demanda le vote par appel nominal pour démontrer que le quorum n'était pas atteint. La séance fut levée aussitôt. On assure que M. Théotokis réclame la démission immédiate

du ministre de la guerre, faute de quoi la majorité s'abstiendrait d'assister aux séances. Cette situation crée une très vive émotion dans tous les milieux. Le discours du ministre de la guerre est sévèrement commenté, mais on espère que le conflit sera aplani. La nouvelle organisation militaire comporte la création de deux nouvelles divisions qui exigeront une dépense supplémentaire de deux millions et demi.

LEOPOLD II INTIME.

Il y a quelques années, au théâtre, à la porte d'une baignoire qu'il avait fait retenir, Léopold II eut un colloque assez vif avec un monsieur important et congestionné qui prétendait que la place lui appartenait.
Le Roi résistait donc et avec politesse, lorsque le monsieur inconnu crut bon de se mettre en colère :
— Vous verrez, s'écria-t-il, de quel bois je me chauffe, je suis conseiller municipal de Paris... et de la majorité encore.
— Alors, excoisez-moi, monsieur, répliqua le souverain en s'inclinant ironiquement, car je ne suis que le roi des Belges.
Nul n'était plus simple que ce descendant de Witkind !
Un jour deux touristes américains se promenant près du château de Laeken, volèrent parcourir le jardin qui entoure la résidence royale.
Après avoir parcouru le jardin, les voyageurs voulurent payer leur guide, mais celui-ci répondit avec un sourire :
— Pardonnons, messieurs, je suis le Roi !!!
Très généreux quand il s'agit de œuvres nationales—on privées,—le roi des Belges détestait les menus "tapages" auxquels sont condamnés les Souverains. Dans un casino du Midi, ayant par hasard oublié ses cigares, Léopold II se fit présenter une boîte de havanes, en choisit un.
— Combien ? interroge-t-il.
— Vingt francs, sire, répond le maître d'hôtel incliné à 45 degrés.
— Mon ami, répliqua le Roi, je vois que vous voulez vous payer ma tête... Mais j'en ai à tous les prix...
Et Léopold II tend une pièce de quarante sous à son effigie.
On raconte qu'il y a quelques années, le Roi fit appeler un médecin militaire qu'il pria de l'examiner très attentivement. L'exa-

Théâtre de l'Opéra.

Les deux représentations qui ont eu lieu dimanche dernier au théâtre de l'Opéra ont été brillantes.
Manon en matinée, Miss Helyett le soir ; et à la porte la caisse n'a pas sonné creux.
Dans Manon, Mlle Rolland, M. Zocchi et les autres artistes ont été chaleureusement applaudis ; la chanteuse légère et le ténor ne négligeant aucun détail, aucune nuance pour que soient appréciés toute la grâce, tout le charme que possèdent les personnages dont ils avaient emprunté les traits.
Le soir, le succès qu'a obtenu la troupe d'opéra est vraiment immense. Le public a tant ri qu'il en était las, qu'il n'en pouvait plus, l'assouplissement lui était venu ; et Dame ! beaucoup rire, vous le savez, fait venir la larme à l'œil ; et ce qu'il y a de pis, c'est que quelques fois cela cause des accidents qui, pour n'être pas graves, ne manquent pas d'inconvénient.
Au premier acte, la scène se passe dans le Casino d'une station thermale des Pyrénées. De jeunes peintres et leurs amis y fêtent leur camarade, Paul Landrin, du succès qu'il a obtenu au dernier concours. Dans le même Casino, se trouvent le pasteur Smithson et sa fille, Miss Helyett, qui est demeurée en mariage par un riche négociant américain de Chicago, James Reichert ; celui-ci les accompagne dans leur voyage des Pyrénées.
Miss Helyett part pour faire une excursion dans la montagne ; en un endroit dangereux, elle fait une chute et reste fort heureusement accrochée à un arbuste. Paul Landrin, en promenade dans les environs, se trouve inopinément sur le lieu de l'accident ; il sauve la jeune Miss de sa situation périlleuse, la dépose sur l'herbe, et, mû par un sentiment de délicatesse, il se retire sans attendre les remerciements et même sans avoir vu le visage de la jeune fille.
Ramené au Casino par des payans, Miss Helyett raconte l'accident à son père. Ce dernier lui déclare que d'après ses principes elle ne doit pas épouser James Reichert, mais l'homme qui l'a suivie. Le père et la fille jurent de trouver le sauveur.
Au second acte, Paul Landrin a crayonné dans un album la scène de la montagne, c'est-à-dire, la chute de Miss Helyett.
Le pasteur après d'actives recherches se laisse gagner par la fatigue et conseille à James Reichert de faire croire à sa fille que c'est bien lui qui la sauve, ce qu'il fait l'homme de la montagne.
Mais Miss Helyett, défiante comme la majorité des femmes, n'ajoute pas trop foi à ce que lui conte son fiancé.
Dans l'établissement thermal, arrive le toréador Puycardas et celle qu'il doit épouser. Puycardas, un vantard, ayant eu connaissance des recherches faites par Smithson, et fort épris de Miss Helyett, se fait passer pour son sauveur, et celle-ci, convaincue, le dispute à sa fiancée Manuella. De là, une scène entre les deux femmes, et un pugilat entre les hommes.
Miss Helyett et Manuella au troisième acte, veu à tout prix épouser Puycardas, qui ne sait à laquelle donner la préférence. Menacé par Smith-on qui lui dit qu'il lui logera quelques boîtes de revolver dans la tête s'il n'épouse pas sa fille, Puycardas, enfin décidé de faire de Miss Helyett sa femme. Le mariage est sur le point d'avoir lieu, lorsque, de la façon la plus fortuite, l'album de Paul Landrin tombe sous les yeux de Miss Helyett et elle y voit le des-

La liste civile.

La fortune privée du Roi est indépendante de celle de l'Etat. Conformément aux notions constitutionnelles, la royauté est distincte de l'Etat et de la souveraineté. Le patrimoine du Roi est géré par une administration dotée de la personnalité civile : la liste civile. Celle-ci est juridiquement responsable des actes du Roi en tant que particulier. Elle représente et gère les intérêts privés du Roi, son avoir mobilier et immobilier et notamment le traitement qui lui est assigné sur les deniers publics. Ce traitement porte le nom de liste civile, "sensu stricto".
"La loi fixe la liste civile pour la durée de chaque règne", dit l'article 77 de la Constitution. Elle fut, pour le règne de Léopold II, de 3,300,000 francs, plus la jouissance gratuite des habitations royales, à charge, par la liste civile, de pourvoir à leur entretien et à leur ameublement.

Le testament de Léopold II.

Le prince Albert a reçu le baron Goffinet, exécuteur testamentaire, et Me Morren, notaire du Roi.
Voici le testament et codicil laissés par le Roi Léopold II. Ceci est mon testament.
J'ai hérité de mes parents de quinze millions. Ces quinze millions, à travers deux des vicissitudes, je les ai religieusement conservés. Je ne possède rien d'autre. Après ma mort, ces quinze millions deviendront la propriété légale de mes héritiers et leur seront remis par mon exécuteur testamentaire, afin que mes héritiers se les partagent. Je veux mourir dans la religion catholique, qui est la mienne. Je ne veux pas que l'on fasse mon autopsie. Je veux être enterré de grand matin, sans aucune pompe. A part mon neveu Albert et ma maison, je n'ai de fonds qu'on, suive ma dévouille. Que Dieu protège ma Belgique et daigne, dans sa bonté, m'être miséricordieux.
Bruxelles, 20 novembre 1907.

LEOPOLD.

ARRESTATION.

A. V. Montealeone, gérant de l'hôtel Montealeone, a été arrêté hier soir à dix heures sur la requête de Miles Fay Fricher et Ethel McDonald, deux actrices, qui logent à l'hôtel. Ces dames déclarent avoir été frappées et insultées par M. Montealeone.

STE. ROSE DE LIMA.

Bayou Road entre Broad et Dorogensis.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST-THERESE.

Dimanche. Messes à 6, 7, 30 ; à 30 pour les enfants. Grand messe à 10 h. Bénédiction à 4 p. m.

MATER DOLOROSA.

Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST.

4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANÇAISE.

(Presbytérienne) de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes : Tous les dimanches à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorogensis.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol.

Edition Hebdomadaire de "l'Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris :
12. Un an \$6.00 6 mois \$3.00 3 mois \$1.50

EDITION HEBDOMADAIRE

Pour les Etats-Unis, port compris :
\$2.00. Un an \$12.00. 6 mois \$6.00. 3 mois \$3.00.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'abonner doivent s'adresser aux marchands.

Services Religieux.

CATHERALE ST-LOUIS.
Chartres, pres Orleans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE MARIE, Archeveche.

Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes à 5:30, 7:00, 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.

St-Philippe pres Roman.
Dimanche, Messes à 6, 7, 8, 9 et 11/2 heures.

ST ANTOINE DE PADOUA.

Conti et Rempart.
Dimanche, Messes à 6 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.

Camp, pres Girod.
Dimanche, Messes à 6 h. 30 ; 7 h et 10 h.

ANNONCIATION.

Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7, 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST-VINCENT DE PAUL.

Laupine, pres Monteguy.
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.

TULANE.

Grand succès pour Mme Fiske et ses habiles partenaires qui ont débuté hier soir au Tulane dans une comédie dramatique nouvelle intitulée "Silvian Nelson".

Services Religieux.

CATHERALE ST-LOUIS.
Chartres, pres Orleans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE MARIE, Archeveche.

Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes à 5:30, 7:00, 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.

St-Philippe pres Roman.
Dimanche, Messes à 6, 7, 8, 9 et 11/2 heures.

ST ANTOINE DE PADOUA.

Conti et Rempart.
Dimanche, Messes à 6 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.

Camp, pres Girod.
Dimanche, Messes à 6 h. 30 ; 7 h et 10 h.

ANNONCIATION.

Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7, 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST-VINCENT DE PAUL.

Laupine, pres Monteguy.
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.

Feuilleton

DE L'ABELLE DE LA N. O.
No 35 Commencé le 29 Octobre 1909

DEUX PASSIONS

GRAND ROMAN INEDIT
PAR CHARLES MEROUVEL
TROISIEME PARTIE

Un drame du mariage

L'AUBERGE DU LION D'ARGENT

(Suite.)

Il y en avait un grand et un petit, secs et maigres tous les

deux et à peu près du même âge, une quarantaine d'années. Leurs traits étaient accentués, leur peau tannée par le grand air. Ils paraissaient d'une vigueur peu commune et leurs moustaches de Gaulois roses et pendantes leur donnaient un cachet particulier.
Le patron de l'auberge, en les apercevant, vint à eux et leur tendit les mains avec une visible amitié.
— La santé est bonne ? dit-il.
— Pas mauvaise, maître Bousquet. Et chez vous, tout va ?
— Asez bien. Vous venez de faire votre tournée ?
— Comme vous voyez.
— Vous avez poussé jusqu'à Villequier ?
— Nous étions au bout des bois de Saint-Giles, de vos côtés, mon frère et moi. Nous nous sommes dit : Si on allait faire un tour au bourg ? Et nous voilà.
— C'est-ce que vous voulez prendre ?
— Un des frères, Simon Follet, opina :
— Je mangerais bien un morceau.
Il s'adressa à l'autre :
— Et toi, Louis ?
— Ça ne serait pas de trop. Nous sommes partis depuis six heures et la trotte était bonne.
— Vous n'avez pas vu tout de même votre terre d'un bout à l'autre, fit en riant l'bergiste.
— Il s'en faut !
— Mais c'est égal, observe le

cadet, ça fait un rude bout de chemin.
— L'interrompt.
— Et la patronne ? On ne vous en demande pas de nouvelles. Elle va comme vous le désirez ?
— Merci.
— Une chance que vous avez eue, maître Bousquet, de trouver une femme comme elle, honnête, osable et pas délaissante.
L'bergiste s'épanouit.
— Ouf, ouf, dit-il, Louise est une bonne fille et entendue. Aes-à les pratiques ne manquent pas.
Il montra d'un geste la salle où il n'y avait plus une place et la rue où les tables s'allongeaient sous une bande de toile à voile rayée de rouge.
Ça grondait.
Il y avait de tout, des bacheliers, des pêcheurs, des camelots, des ouvriers et des clients de toute sorte.
Les uns se rafraîchissaient avec des pintes de cidre sans eau, de la bière ou des mélanges quelconques ; d'autres se faisaient servir à déjeuner.
Les deux bonnes circulaient péniblement entre les groupes, harponnées à chaque instant par des mains trop hardies qu'elles repoussaient gaiement et sans trop de difficulté.
Et de tous côtés on entendait :
— Nicole ! Manette !
Le patron appela la brune.
— Manette !
— Voilà !
— Non. Des lièvres et surtout

— Fais-moi le plaisir de t'occuper de ces messieurs. C'est des amis, de vieux copains.
— Je le sais bien !
Elle échangea une risette avec les deux gardes.
— Evidemment on se connaissait depuis longtemps.
— Vous déjeuniez ? demanda-t-elle.
— Si ça se peut.
— Pourquoi pas ? Mais vous seriez mieux dans la salle à côté. Il y a un monde fou ici et on ne s'entend pas parler.
Simon Follet dit :
— Non, non, ça ne nous gêne pas, ma petite Manette.
— Comme vous voudrez ? Qu'est-ce qu'il faut vous servir ?
— La première chose venue.
— Une omelette et du ragout de veau ?
— Avec un morceau de livarot et de bon cidre, ça ira.
— Entendu.
— Va, dit le patron qui s'était assis à côté des gardes, et soignes les comme il faut.
Louis Follet avait retiré sa cepe ronde en velours noir ornée d'un petit galon d'argent et s'épongeait le front.
— Il est temps que cette chaudière cesse, dit-il, ça tout griller dans les champs.
— L'année est bonne pour le gibier ?
— Pas mauvaise.
— Vous n'en manquez pas chez vous ?
— Non. Des lièvres et surtout

des perdreaux. Quand vous en voudrez, vous n'aurez qu'à nous faire signe. On peut bien de temps en temps vous apporter un petit cadeau à vous, un agio de la maison. Vous seriez dû y rester.
— Il n'y avait pas de place pour Louise. Alors, il m'a fallu chercher un moyen de nous casser et j'ai déniché ce trou-là.
— Vous n'avez pas à vous en plaindre !
— Heureusement. Et puis vous savez, si vous que soient les maîtres, il vient un temps où on se trouve mieux chez soi que chez les autres.
Il revint au gibier :
— Vous pensez qu'il y en aura des quantités ?
— Oui.
— Les braconniers vous en subtiliseront bien une partie.
— C'est sûr.
L'bergiste étendit la main dans la direction de l'Orfèvre qui se trouve à douze ou quinze cents mètres de Villequier et dit :
— Vous avez par là un renard qui n'est pas ordinaire.
— Crépînet ! fit en riant le grand garde.
— Oui, le bancol. C'est un animal qui rôde les nuits, comme un putois, au clair de lune et qui sait poser ses collets comme pas un, le brigand ! Il doit vous donner ça si à rétorde.
Le grand garde était de force à coller le bois de la Hibouillère contre un mur d'une simple pi-

chenette.
Il haussa débonnement ses fortes épaules et dit :
— On les trouve tout de même ces collets, quand on s'en donne la peine.
— Bah !
— Oui. Crépînet est fin, mais si on lui laisse emporter quelques lièvres en fermant les yeux, c'est pour l'amorcer.
— Parce que ?
— Parce que nous avons des ordres, déclara le cadet. Si on voulait le pincer, ce ne serait pas malin et je m'en chargerais bien au premier signe qu'on me ferait. M. Jacques est trop bon. Il ne veut pas qu'on le preune, à cause de M. Dufresne chez qui il reste, ce mauvais valet.
— Ah !
— Le marquis nous a défendu à tous de lui faire des procès.
— J'entends, dit l'auberge maître d'hôtel, c'est à cause de mademoiselle Suzanne.
— Vous voulez dire de madame Dufresne, vous, Bousquet ?
— Parfaitement, mais je suis comme pas mal d'autres. Je n'ai jamais pu m'habituer à l'appeler autrement que mademoiselle Suzanne.
Les deux gardes respirèrent en chœur :
— Nous non plus.
Le cadet ajouta :
— Une drôle de diède qu'elle a eue d'épouser ce lapin-là ; on prétend cependant que le ménage va mieux depuis quelque

temps. Il paraîtrait que le mari ne voyage plus aussi souvent.
— Ne disait-on pas qu'il voulait se fixer à Paris ?
— Peut-être, mais il y a renoncé à ce qu'on assure.
L'bergiste secoua la tête d'un geste que dut faire Saint-Thomas, l'infortuné.
Et il murmura entre ses dents :
— Ça m'étonnerait fort si je ne me trompe, il est entré les pattes de quelque donzelle et quand elles vont tennent une fois...
Il s'y connaissait.
Il avait été une douzaine d'années au service du vieux marquis d'Angeville et il savait de quoi il retournait.
Là bas, il en avait vu de toutes les couleurs, et entendu de toutes les sortes.
C'était un bel homme, gros et corpulent, solidement bâti.
On voyait qu'il avait été longtemps à une oisiveté de première catégorie.
Sa large face, brisée de deux pattes de lapin jaune d'or et sa bedaine proéminente l'indiquaient.
Une des servantes appela à son tour :
— Patron !
Il quitta la place en disant aux gardes :
— Je reviens. Tiens, voilà votre drôle !
Un être mal bâti à la colonne vertébrale tordue, vêtu d'un complet dépareillé, couleur d'argile brûlée, arriva en boitant au